

**COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFÉCOIS  
SÉANCE DU 10 JUILLET 2024**

Séance n°5 du 10 juillet 2024

Délibération n°DEL2024071005

Objet : balade nature et patrimoine.

40 délégués  
Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 23  
Nombre d'excusés : 17 dont 1 pouvoir  
Nombre d'absents : 0

Le 10 juillet 2024 à 18h00, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle des fêtes de Vars le 4 juillet 2024, sous la présidence de Monsieur DANÈDE Laurent.

Secrétaire de séance : Mme MOREAU Carole.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE**

**Etaient présents** : M. AGUESSEAU Norbert – Mme BAUDRILLART Agnès - M. CROIZARD Christian - M. DANÈDE Laurent (pouvoir de M. ZULIAN Jean-Louis) – M. GOYAUD Philippe - M. DE LUSTRAC Jean-Marc - M. PANTIER Jean-Marie – M. RAINETEAU Jean - Mme ROCHE Nadine.

**Etaient excusés** : Mme FOURÉ Brigitte – Mme GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie – M. GUYON Jean-Guy - Mme LAMAZIÈRE Véronique - Mme MANDIN Frédérique - Mme MARCELIN Céline – Mme ROUX Emilie - Mme TEILLET Anne - M. TESSIER Jean-Luc - M. VIDAL Laurent - M. ZULIAN Jean-Louis (pouvoir à M. DANÈDE Laurent).

**COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHARENTE**

**Etaient présents** : Mme AURICOSTE-TONKA Isabelle – M. BARRET Pascal - Mme BELGHALI Lucile - M. BCEUF Pascal – M. COLIN Bernard – Mme DELAHAYE-GABRIEL Pascale - M. DUPUIS José – M. FORT Jean-Paul – M. MARTIN James - Mme MOREAU Carole – M. PARNEIX Jean-Claude – M. POINSET Cyril - Mme ROLLIN Lydie - M. THOMAS Jean-Claude.

**Etaient excusés** : M. GEÖFFROY Fabrice – M. JOBIT Jean-François – M. MATHIEU Xavier – M. SEGUINAR Claudy – M. THOMAS Hubert – Mme VIEYRES-TEILLET Huguette.

**BALADES NATURE ET PATRIMOINE**

Le Président informe les élu(e)s du comité syndical que depuis 3 ans le PETR en lien avec l'Office de Tourisme et les CDC Cœur de Charente et Val de Charente, propose aux communes labélisées Villes et Villages Fleuris, de mettre en place des balades nature et patrimoine.

Il précise que cette démarche vise à mettre en valeur le travail des agents et les volontés politiques des communes et à sensibiliser le grand public aux questions de biodiversité, de gestion différenciée, de transition énergétique...

Il indique aussi que chaque balade possède une thématique particulière qui correspond aux spécificités de la commune et qu'elles bénéficient, aussi, d'un panneau d'information au départ et d'un balisage identifié par une cagouille.

Cette opération dont le montant s'élève à 29000€ pourrait profiter de financement du Département à titre expérimental et de financement leader.

- Vu le code général de la fonction publique
- Considérant que les premières opérations ont été portées par l'Office de tourisme.
- Considérant que les communes de La Faye et Saint-Groux ont déjà expérimenté la mise en place de podcasts pour apporter des informations complémentaires.

## AR Prefecture

016-200050094-20240710-DEL2024071005-DE  
Reçu le 17/07/2024

- Considérant que lors du comité syndical du 24 janvier 2024 il a été précisé qu'une participation financière serait demandée aux communes sur la part restante après subventions.
- Considérant la volonté du PETR de poursuivre le travail initié depuis 2020 et de généraliser l'opération à l'ensemble des communes labélisées, en créant un site support, en améliorant la signalétique et en généralisant les podcasts.

Au vu du sujet transversal de l'environnement, Le Président propose, d'autoriser le PETR à porter le développement du projet et à solliciter les subventions.

Le comité syndical après avoir délibéré, à 24 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION :

- **AUTORISE** le PETR du Pays du Ruffécois à porter le projet « balade nature et patrimoine »
- **AUTORISE** le Président à solliciter les demandes de subventions et à signer tous les documents afférents à cette opération.

Certifié exécutoire la présente délibération  
Le Président,

Laurent DANÈDE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa notification